



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

HÉRAULT



Monsieur Michaël DELAFOSSE
Président de Montpellier
Méditerranée Métropole
50 place Zeus
34961 MONTPELLIER Cedex 2

Montpellier, le 6 janvier 2025

Le Président,

Secrétariat de Direction

☎ : 04 67 72 72 10

✉ : direction@cma-herault.fr

N/Réf. : CP/OG/LD/25.01.002

Lettre recommandée + AR N° 1A 184 068 4344 2

Objet : Projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal-Climat (PLUi)

Monsieur le Président,

Conformément aux articles L.153-16 et R.153-4 du Code de l'urbanisme, vous nous avez sollicités afin d'émettre un avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal-Climat de Montpellier Méditerranée Métropole.

Après examen du dossier, il apparaît que le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) :

- Indique ne pas oublier les petites et moyennes entreprises dont les artisans, or il n'est prévu aucun développement concernant l'artisanat autre que ceux déjà programmés.
- Donne une priorité au renouvellement urbain, ce que nous soutenons tout à fait, dans l'objectif du Zéro Artificialisation Nette, mais qu'aucun volet ne concerne le renouvellement urbain des zones artisanales.
- Fait référence à une stratégie de développement économique ambitieuse autour de six filières prioritaires (santé globale, numérique, industries culturelles et créatives, filière agricole et agronomique, filière des technologies environnementales, économie bleue) mais ne fait aucunement référence à l'artisanat.

.../...

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'HÉRAULT

154 rue Bernard Giraudeau, CS 59999 - 34187 Montpellier Cedex 4 - +33 4 67 72 72 00 - Fax : 04 67 72 72 23

Antenne de Béziers : 218 rue Max Jacob, ZAC de Montimaran, CS 646 - 34536 Béziers Cedex - +33 4 67 62 81 40 - Fax : 04 67 62 81 41

Antenne de Clermont-l'Hérault : 3 avenue Raymond Lacombe - 34800 Clermont-l'Hérault - +33 4 67 88 90 80 - Fax : 04 67 88 90 84

Antenne de Lunel : Pôle Via Innova, 177 B avenue Louis Lumière, ZA Espace Littoral - 34400 Lunel - +33 4 67 83 49 49 - Fax : 04 67 83 49 44

www.cma-herault.fr · chambredemetiers@cma-herault.fr · www.artisanat.fr ·     

Décret n° 2004-1164 du 2 novembre 2004.



.../...

Nous constatons que les entreprises artisanales et de proximité sont les grandes oubliées de ce projet.

Pour ces raisons, nous formulons un avis défavorable au Projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal-Climat (PLUi) de Montpellier Méditerranée Métropole et nous demandons qu'un travail complémentaire soit mené afin de prendre en compte nos demandes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Christian POUJOL

Président de la Chambre de Métiers

et de l'Artisanat de l'Hérault,

~~Vice-président de la Chambre de Métiers~~

et de l'Artisanat de la Région Occitanie